

Bruxelles, le 28 février 2000

6289/00

COR 1
LIMITE

PTS A 6

CORRIGENDUM 1 À LA LISTE DES POINTS A

de la :2245ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE
(QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES)

Bruxelles, lundi 28 février 2000

Lire point 14 comme suit:

14. Adoption d'une décision du Conseil relative au régime applicable
aux experts nationaux dans le domaine militaire détachés auprès
du Secrétariat Général du Conseil pendant la période intérimaire
docs **6545/00 PESC 90 COPOL 16 COSEC 28**
6373/00 PESC 79 COPOL 15 COSEC 26
+ COR 1
approuvé par le Coreper 2ème partie du 28.02.00
-